

NAVETTE INSPIRA

Le service de transport entre la gare SNCF
de Péage-de-Roussillon et les entreprises
de la zone industrialo-portuaire INSPIRA



Réseau de transport
d'Entre Bièvre et Rhône

Édition de mars 2024

ENTRE
BIÈVRE
ET RHÔNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Navette INSPIRA

Cette navette, en expérimentation, permet de rejoindre rapidement les principales entreprises de la zone industrialo-portuaire Inspira de Salaise - Sablons depuis la gare SNCF de Péage-de-Roussillon.

Elle s'adresse principalement aux salariés des entreprises de la zone habitant l'agglomération roussillonnaise ou réalisant une correspondance avec les trains ou les autres services du réseau le 37.

Ce service fonctionne toute l'année du lundi au vendredi sans réservation et dessert 6 arrêts de la zone Inspira à proximité immédiate des entrées des principales entreprises. Les arrêts sont matérialisés par un marquage au sol.

LE PARCOURS DE LA NAVETTE



Le matin, le véhicule du 37 prend en charge les usagers au niveau de la Gare de Péage-de-Roussillon Rue Lavoisier. L'arrêt est matérialisé par un poteau d'arrêt.

Le soir, il effectue un passage devant chaque point d'arrêt afin de ramener les usagers à la gare.

LISTE DES ENTREPRISES DESSERVIES POUR CHAQUE ARRÊT



Arrêt 1. Rubis Terminal • 33-Groupe Riva

Arrêt 2. Eiffage • Ribière • Le Port-CCI • Sn3p •
Transports Cottard • Courriers
Rhodaniens

Arrêt 3. Engrais Sud Vienne • Eurofloat •
Maison de Projet Inspira • Hlog/Apf

Arrêt 4. Thor • Si2p • Elkem • Euromaster • Dekra •
Séché Transport

Arrêt 5. Linde

Arrêt 6. Tredi



LES HORAIRES

Arrêts	MATIN		
Le Péage - Gare	7:00	7:30	8:05
Arrêt 1	7:05	7:35	8:10
Arrêt 2	7:06	7:36	8:11
Arrêt 3	7:07	7:37	8:12
Arrêt 4	7:08	7:38	8:13
Arrêt 5	7:09	7:39	8:14
Arrêt 6	7:10	7:40	8:15

Arrêts	SOIR		
Arrêt 6	17:25	17:55	18:30
Arrêt 5	17:26	17:56	18:31
Arrêt 4	17:27	17:57	18:32
Arrêt 3	17:28	17:58	18:33
Arrêt 2	17:29	17:59	18:34
Arrêt 1	17:30	18:00	18:35
Le Péage - Gare	17:35	18:05	18:40



TARIFS ET POINTS DE VENTE

LA TARIFICATION EST IDENTIQUE POUR TOUS LES SERVICES DU RÉSEAU LE 37

VOYAGE OCCASIONNEL

Ticket unitaire : 1 €

En vente uniquement à bord des véhicules. *Valable 90 minutes, correspondance autorisée, aller-retour interdit.*

VOYAGES RÉGULIERS

Pour faciliter vos déplacements réguliers, utilisez la Carte Oûra le 37 chargée avec un carnet de 10 trajets ou un abonnement mensuel. L'achat de la carte Oûra s'effectue dans les points de vente du réseau le 37. *Plus d'infos sur reseau-le37.fr*

Premier achat de la carte Oûra : 5 €

Rechargement 10 trajets : 7 €

Rechargement abonnement mensuel : 20 €

Rechargements en vente sur la boutique en ligne (reseau-le37.fr), dans les points de vente et à bord des véhicules.

La validation de la carte Oûra le 37 est obligatoire à chaque montée dans un véhicule, même pour une correspondance.

LES POINTS DE VENTE :

Siège de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône

9 rue du 19 mars 1962 à Saint-Maurice-l'Exil

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Office de Tourisme

24 avenue des Terreaux à Beaurepaire

Mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30 ; samedi de 9h à 12h30

INFORMATIONS RÉSEAU ET RÉSERVATIONS TAD

0 800 00 17 79

(NUMÉRO VERT GRATUIT)

OU RESEAU-LE37.FR

*Réseau cofinancé par
la Région Auvergne - Rhône-Alpes*



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

